

Guide d'inscription aux téléservices Vin sans IG avec mention de cépage(s) et/ou de millésime

Informations générales :

N° de téléphone du standard : 01.73.30.25.00

Adresse mail du webservice :

Vin sans IG cépages/millésime : vsig@franceagrimer.fr

Sommaire

1 ère phase : Description de la structure bénéficiaire	3
Etape 1 : Se rendre sur le portail de FranceAgriMer	3
Etape 2 : Cliquer sur « m'inscrire »	5
Etape 3 : Choisir le téléservice.....	5
Etape 4 : Saisir le numéro SIRET de l'exploitation.....	7
2 ème phase : Renseignements sur l'utilisateur qui va faire les déclarations.....	9
Etape 1 : Informations sur l'utilisateur	9
Etape 2 : Choix du mot de passe et de la question secrète.....	9
Etape 3 : Confirmation de la création de compte.....	11
3 ^{ème} phase : Confirmation de l'inscription	12
Etape 1 : Activation du compte.....	12
Etape 2 : Ecran de Validation de l'adresse mail	13
Etape 3 : Envoi d'un courrier au responsable légal	14
4ème phase : Finalisation de l'inscription	15
Etape 1 : Aller sur le portail.....	15
Etape 2 : Se connecter et renseigner le N°Télésuser	15
Etape 3 : Accès au téléservice.....	17
Si vous avez oublié votre mot de passe	18
Si votre identifiant a été perdu	19

L'inscription se déroule en 4 parties :

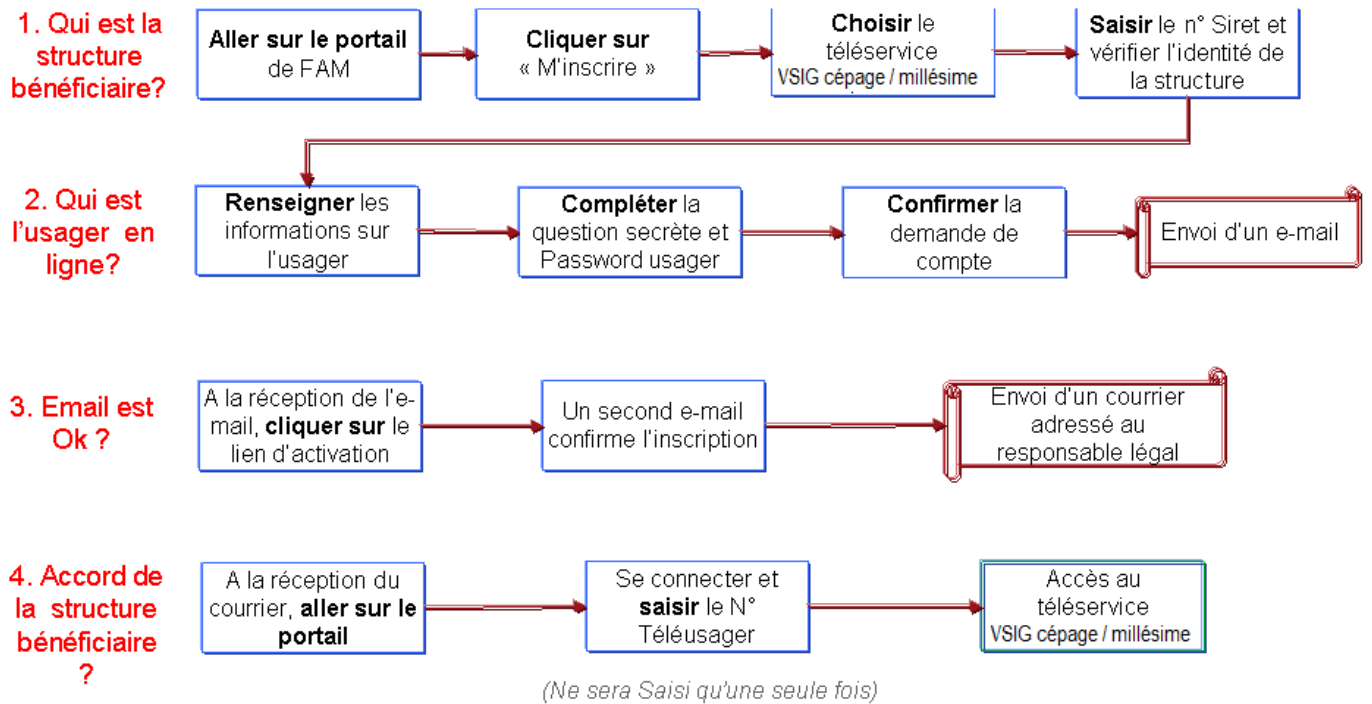


Schéma du processus d'inscription au téléservice VSIG

1 ère phase : Description de la structure bénéficiaire

Etape 1 : Se rendre sur le portail de FranceAgriMer

L'adresse du portail est : <https://portailweb.franceagrimer.fr/>



Bienvenue sur le portail *e-services*

Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :

- aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
- aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)

Déjà inscrit ?
Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel.

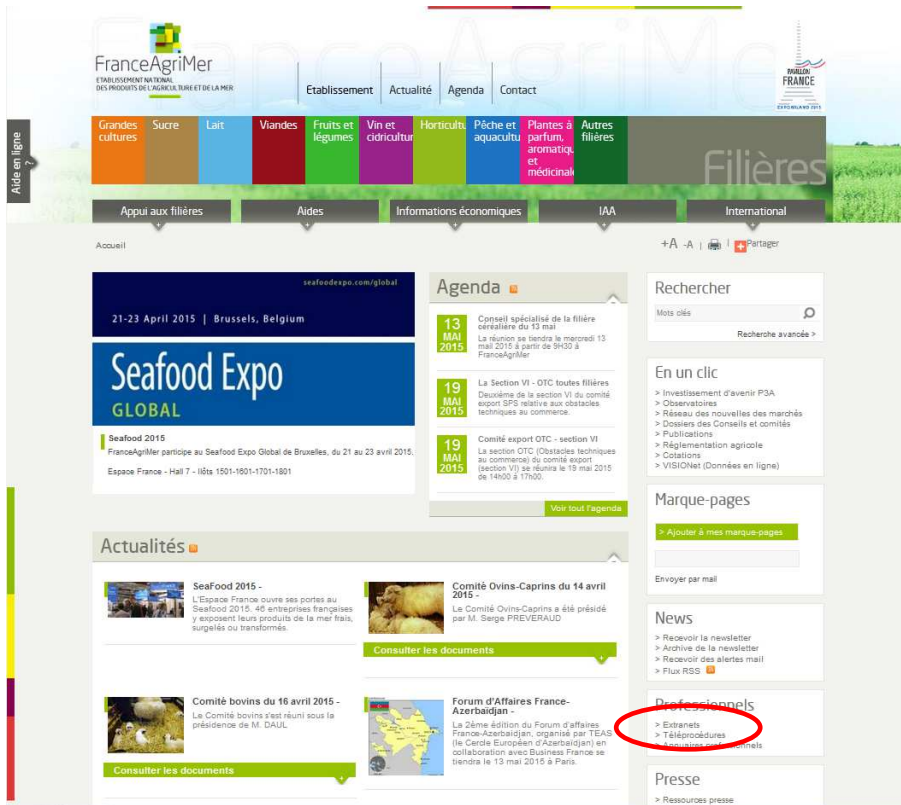
Première visite ?
Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

[Tutoriel](#)

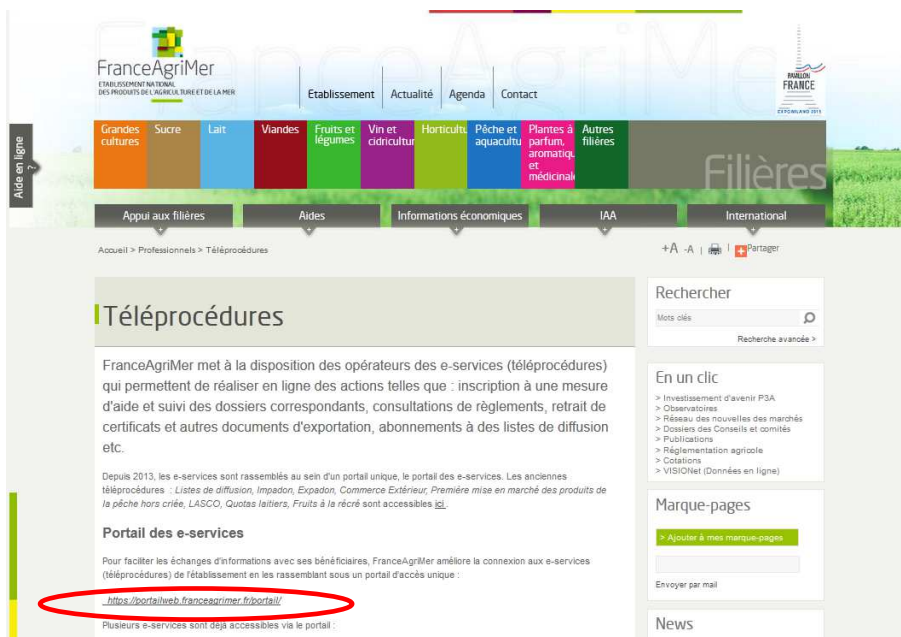
Actualités

Il est possible de trouver le lien de plusieurs façons :

- en tapant l'adresse directement dans la barre du navigateur : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>
- en tapant les mots clés « portail » et « FranceAgriMer » dans un moteur de recherche comme Google par exemple.
- En passant par le site internet de FranceAgriMer :
 - <http://www.franceagrimer.fr/>
 - Cliquer sur « Téléprocédure » rubrique Professionnels dans le menu de droite
 - Cliquer ensuite sur l'accès au portail



The screenshot shows the FranceAgriMer website homepage. At the top, there is a navigation bar with 'Etablissement', 'Actualité', 'Agenda', and 'Contact'. Below this is a horizontal menu with various agricultural sectors: 'Grandes cultures', 'Sucre', 'Lait', 'Viandes', 'Fruits et légumes', 'Vin et cidriculture', 'Horticulture', 'Pêche et aquaculture', 'Plantes à parfum, aromatique et médicinales', and 'Autres filières'. A secondary menu includes 'Appui aux filières', 'Aides', 'Informations économiques', 'IAA', and 'International'. The main content area features an 'Accueil' section with a 'Seafood Expo GLOBAL' event (21-23 April 2015, Brussels, Belgium). To the right is an 'Agenda' section with dates for May 13, 19, and 19, 2015. Below the agenda is an 'Actualités' section with several news items, including 'SeaFood 2015', 'Comité Ovins-Caprins du 14 avril 2015', 'Comité bovins du 16 avril 2015', and 'Forum d'Affaires France-Azerbaïdjan'. On the right side, there are sections for 'Rechercher', 'En un clic', 'Marque-pages', 'Professionnels', and 'Presse'. A red circle highlights the 'Professionnels' section, which includes links for 'Etranets', 'Téléprocédures', and 'Demandes de certificats'.



The screenshot shows the 'Téléprocédures' page on the FranceAgriMer website. The page title is 'Téléprocédures'. The main text states: 'FranceAgriMer met à la disposition des opérateurs des e-services (téléprocédures) qui permettent de réaliser en ligne des actions telles que : inscription à une mesure d'aide et suivi des dossiers correspondants, consultations de règlements, retrait de certificats et autres documents d'exportation, abonnements à des listes de diffusion etc.' Below this, it mentions: 'Depuis 2013, les e-services sont rassemblés au sein d'un portail unique, le portail des e-services. Les anciennes téléprocédures : Listes de diffusion, Impadon, Expadon, Commerce Extérieur, Première mise en marché des produits de la pêche hors criée, LASCO, Quotas laitiers, Fruits à la récré sont accessibles ici.' There is a section titled 'Portail des e-services' with the text: 'Pour faciliter les échanges d'informations avec ses bénéficiaires, FranceAgriMer améliore la connexion aux e-services (téléprocédures) de l'établissement en les rassemblant sous un portail d'accès unique : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>'. A red circle highlights this URL. At the bottom, it says 'Plusieurs e-services sont déjà accessibles via le portail.' The right side of the page features a search bar, 'En un clic' links, 'Marque-pages', 'Professionnels', and 'Presse' sections.

Etape 2 : Cliquer sur « m'inscrire »

Si l'utilisateur a déjà réalisé la procédure d'inscription, il peut cliquer directement sur « me connecter ». Sinon, cliquer sur « M'inscrire ».



Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :

- aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
- aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)

Déjà inscrit ?
Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « Me connecter » pour accéder à votre espace personnel.

Première visite ?
Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

M'inscrire

[Tutoriel](#)

Etape 3 : Choisir le téléservice

Si vous souhaitez faire des demandes concernant les Vins sans indications géographiques avec mention de cépages et /ou de millésime, vous devez sélectionner le téléservice VINS sans IG avec cépages millésime de la rubrique « viticulture ».



Accueil > Création de votre compte

e-services > Immatriculation > Informations > Validation

e-services

Le choix d'un seul e-service est nécessaire pour valider votre inscription. Si vous souhaitez vous inscrire à plusieurs e-services, vous pourrez le faire après votre inscription, en ajoutant des e-services à votre compte utilisateur.

Viticulture

Vins Sans IG avec cépages / millésime

La téléprocédure vous permet de faire vos demandes d'agrément, de certification et votre déclaration de commercialisation pour les Vins Sans Indication Géographique avec mention de cépage(s) et/ou de millésime. Un descriptif complet du dispositif et un manuel d'utilisation de la téléprocédure sont disponibles sur le site internet de FranceAgriMer.

Sélectionner

Confirmer votre choix en cliquant sur « oui ».

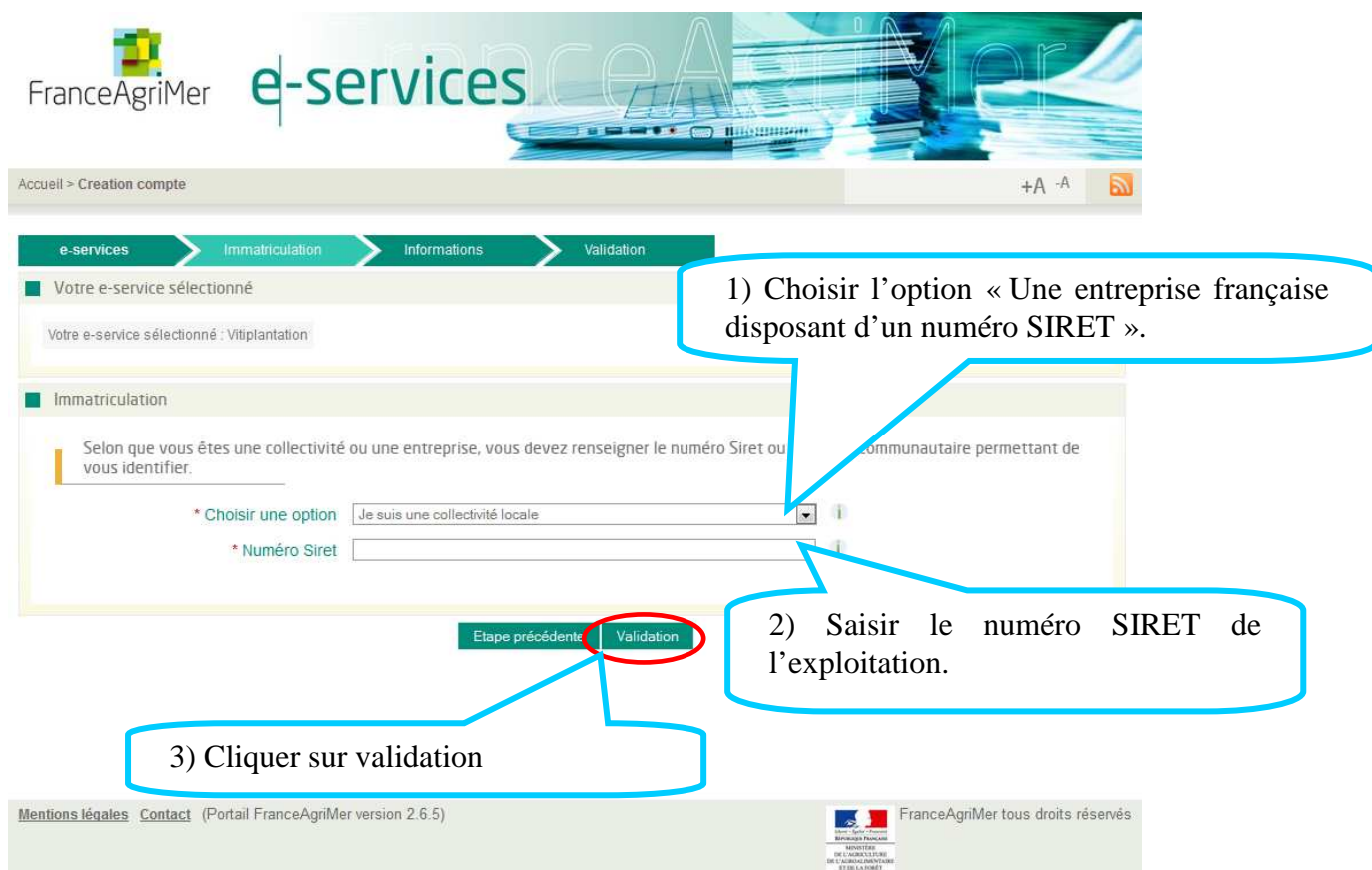
Vous avez choisi le e-service
vins sans IG cépages/millésime
Veuillez confirmer votre choix

Etape 4 : Saisir le numéro SIRET de l'exploitation

Renseigner la situation de la structure bénéficiaire. 3 possibilités :

- Une collectivité locale
- Une entreprise française disposant d'un numéro SIRET
- Rattaché à une entreprise étrangère disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire

Pour Vitiplantation ou Vitirestructuration, l'option principalement utilisée est « **Une entreprise française disposant d'un numéro SIRET** »

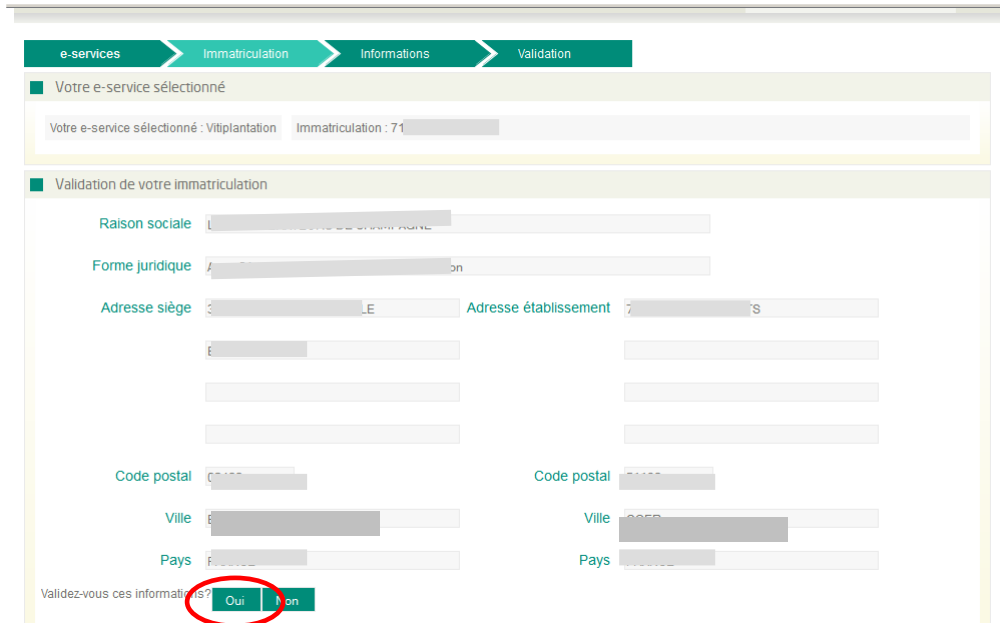


1) Choisir l'option « Une entreprise française disposant d'un numéro SIRET ».

2) Saisir le numéro SIRET de l'exploitation.

3) Cliquer sur validation

L'écran suivant est pré-rempli à partir des informations déclarées à l'INSEE. Ces informations ne sont pas modifiables.



The screenshot shows a web interface for the registration process. At the top, there is a navigation bar with four steps: 'e-services', 'Immatriculation', 'Informations', and 'Validation'. The 'Validation' step is currently active. Below the navigation bar, there is a section titled 'Votre e-service sélectionné' with a dropdown menu showing 'Vitiplantation' and a field for 'Immatriculation : 71'. Below this, there is a section titled 'Validation de votre immatriculation' which contains several pre-filled fields: 'Raison sociale', 'Forme juridique', 'Adresse siège', 'Adresse établissement', 'Code postal', 'Ville', and 'Pays'. At the bottom of this section, there is a question 'Validez-vous ces informations?' and two buttons: 'Oui' (highlighted with a red circle) and 'Non'.

Valider pour continuer l'inscription.

Si une modification est nécessaire (changement de raison sociale, de forme juridique ou d'adresse du siège), il faut que le demandeur se rapproche du centre de formalités des entreprises (CFE).

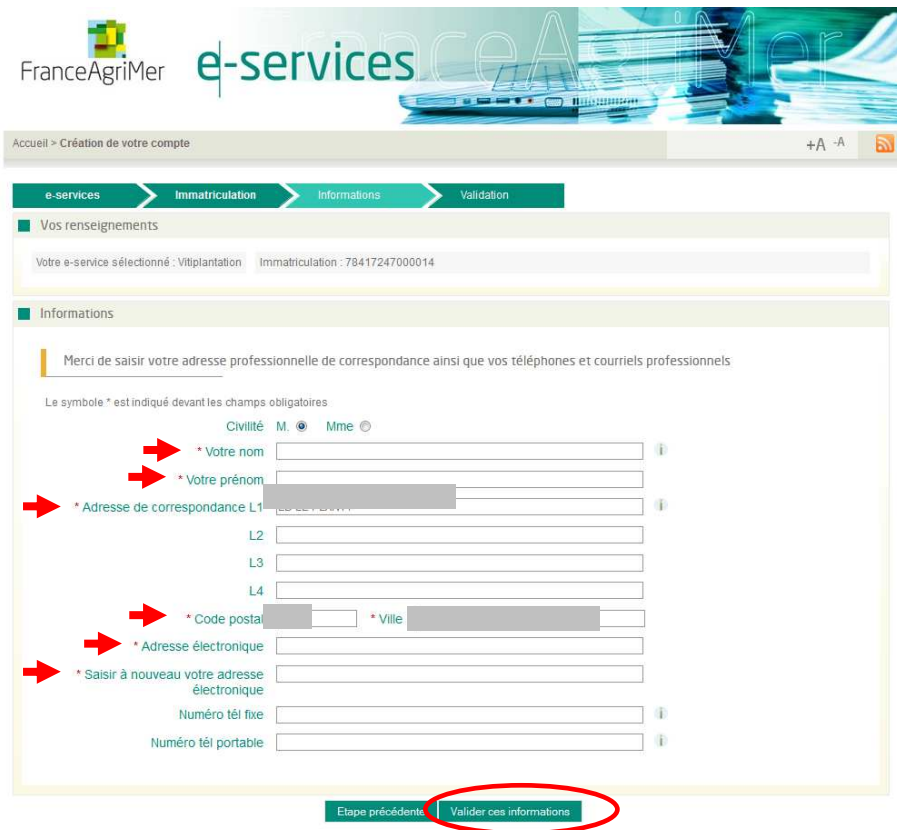
Si le SIRET est fermé, c'est-à-dire qu'une date de cessation d'activité a été enregistrée par le CFE, il n'est pas possible de créer un compte.

2 ème phase : Renseignements sur l'utilisateur qui va faire les déclarations

Etape 1 : Informations sur l'utilisateur

Dans les petites structures, le responsable et l'utilisateur qui réalise les déclarations sont souvent la même personne. Dans les grosses entreprises, ce n'est pas le cas. Il est donc nécessaire de distinguer les deux. Il sera possible, par la suite, pour l'utilisateur qui aura réalisé l'inscription, de créer des comptes secondaires pour d'autres personnes de l'entreprise.

Sur l'onglet « information », il faut renseigner des informations propres à la personne qui se connecte. Les champs comportant un astérisque rouge (*) en début de ligne sont obligatoires. Certaines informations sont pré-remplies comme l'adresse de correspondance, le code postal et la ville. Elles peuvent être modifiées.



Valider pour continuer l'inscription.

Etape 2 : Choix du mot de passe et de la question secrète

Un récapitulatif des informations saisies est présenté dans le 1^{er} bloc. Renseigner les informations.

Puis, cliquez sur terminer.



The screenshot shows the 'Création de votre compte' page on the FranceAgriMer website. The page is divided into several sections: 'Vos renseignements', 'Validation', 'Conditions générales d'utilisation', and 'Format électronique'. The 'Validation' section contains the main form with fields for identifier, secret question, password, and captcha. The 'Conditions générales d'utilisation' section has a checkbox for accepting terms. The 'Format électronique' section has checkboxes for accepting electronic documents, newsletters, and SMS. The 'Terminer' button is circled in red at the bottom.

2) Choisir la question secrète qui vous sera posée en cas de perte de votre mot de passe (ou de votre identifiant) et indiquer la réponse.

1) Choisir un identifiant. Il sera demandé à chaque connexion. Sa forme est libre

3) Taper 2 fois le mot de passe

4) Recopier ensuite les caractères du captcha (l'image présente dans l'encadré)

5) Lire et accepter, en cochant la case, les conditions générales d'utilisation

6) Cocher au moins les « envois de documents au format électronique ». Nécessaire pour vitiplantage ou vitirestructuration.

Le mot de passe ne sera communiqué dans aucun document support, il est propre à chaque usager. Il doit être composé d'au **moins 8 caractères** et contenir **trois critères parmi les quatre suivants** :

- Chiffres décimaux (de 0 à 9),
- Minuscule non accentuée (de a à z)

- Majuscule non accentuée (de A à Z),
- Caractère non alphanumérique : (@ % # ! etc.

Il est possible de changer l'image si vous n'arrivez pas à voir les caractères. Il est aussi possible pour les personnes mal-voyantes d'écouter les caractères à recopier.

La case « J'accepte les envois de documents au format électronique » est automatiquement sélectionnée étant donné que toutes les informations et accusés de réception sont envoyés par e-mail.

Les cases : « J'accepte de recevoir les lettres d'informations électroniques (newsletters) » et « J'accepte de recevoir les messages de type SMS » sont facultatives mais pré-remplies en fonction des informations issues de l'inscription. Par exemple, si lors de l'inscription, la personne renseigne son numéro de téléphone, la case « J'accepte de recevoir les messages de type SMS » sera pré-remplie.

Etape 3 : Confirmation de la création de compte



The screenshot shows the FranceAgriMer e-services interface. At the top, there is a navigation bar with the FranceAgriMer logo and the text "e-services". Below this, a breadcrumb trail reads "Accueil > Confirmation de votre demande de création de compte". A progress indicator shows four steps: "e-services", "Immatriculation", "Informations", and "Validation", with "Confirmation de votre demande de création de compte" being the current step. The main content area contains two lines of text: "Votre demande de création de compte a bien été enregistrée." and "Vous allez recevoir dans votre messagerie électronique un message avec un lien d'activation de votre compte." At the bottom of this area is a green button labeled "Retour à l'accueil".

Un mail est envoyé automatiquement à l'adresse mail renseignée lors de l'inscription au moment de la validation de l'inscription.

3^{ème} phase : Confirmation de l'inscription

Etape 1 : Activation du compte

Aller sur la boîte mail indiquée lors de l'inscription

Ouvrir le mail en provenance de « Portail e-services FranceAgriMer » ayant pour objet « Portail e-services FranceAgriMer - Demande de confirmation e-mail usager ». Le message ci-dessous s'affiche.

Cliquer sur « Cliquez ici pour confirmer » afin de finaliser votre inscription.

Bonjour 

Voici le lien d'activation qui vous permettra de poursuivre votre demande de création de compte

[Cliquez ici pour confirmer](#)

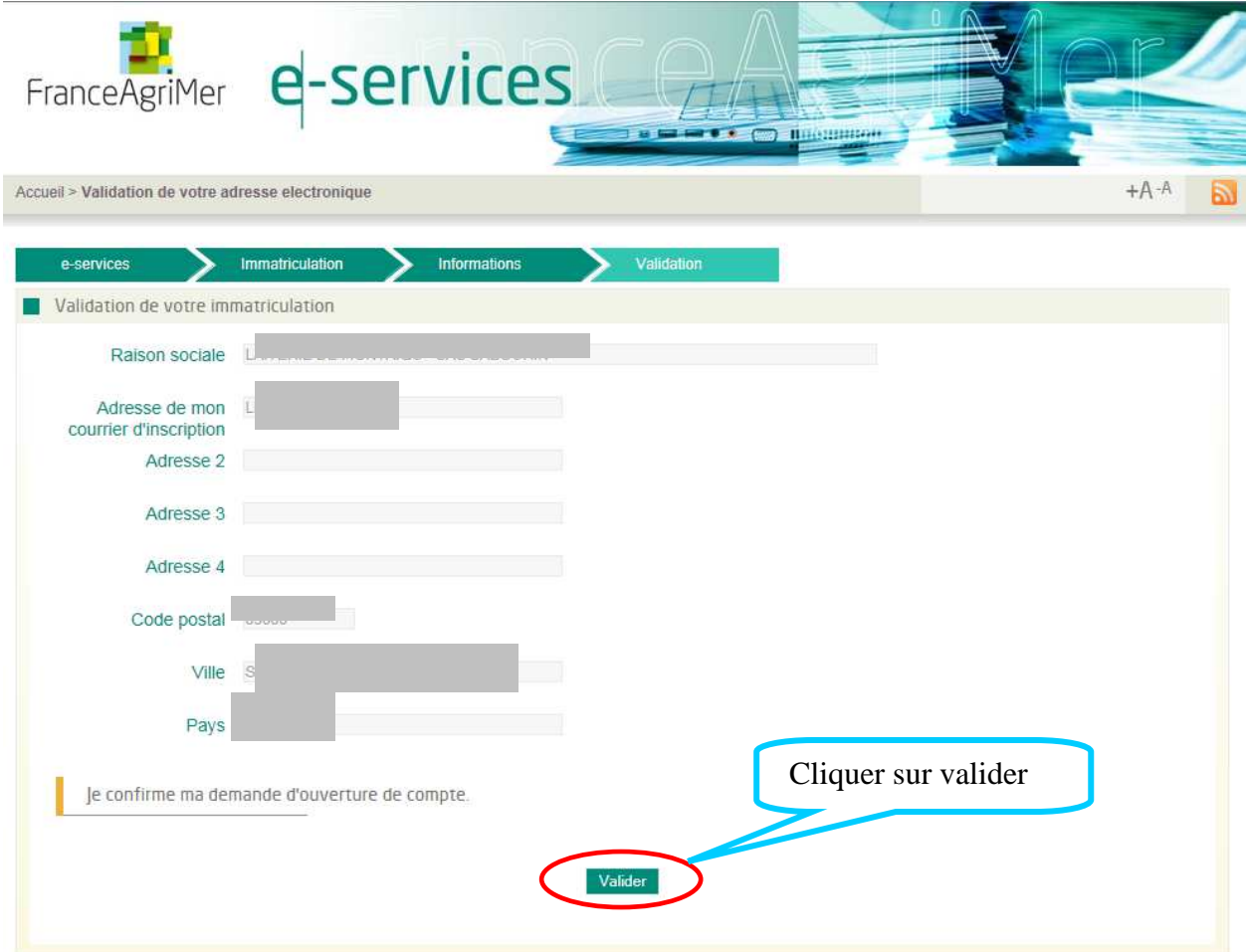
Cliquer sur le lien

À bientôt sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Ce message est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.
Pour toute correspondance avec FranceAgriMer, utilisez la rubrique "Contacts".

Vous serez ensuite redirigé vers le portail et devrez valider une nouvelle fois les informations saisies lors de l'inscription.

Etape 2 : Ecran de Validation de l'adresse mail



FranceAgriMer e-services

Accueil > Validation de votre adresse électronique

e-services > Immatriculation > Informations > Validation

Validation de votre immatriculation

Raison sociale

Adresse de mon courrier d'inscription

Adresse 2

Adresse 3

Adresse 4

Code postal

Ville

Pays

Je confirme ma demande d'ouverture de compte.

Valider

Cliquer sur valider

Un second mail est envoyé. Il précise l'identifiant et le téléservice sélectionné.
La réception de ce message permet de matérialiser que la 3^{ème} phase est terminée.

Bonjour t [REDACTED]

Bienvenue sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Voici votre identifiant : [REDACTED]

e-service : VSIG

Vous allez recevoir par voie postale un courrier contenant votre numéro de télésager (le courrier est adressé au responsable légal avec vos coordonnées dans le cas d'une société). Notez-le bien : ce numéro vous sera nécessaire lors de votre première connexion.

À bientôt sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Ce message est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.
Pour toute correspondance avec FranceAgriMer, utilisez la rubrique "Contacts".

Pour continuer, il faut avoir reçu le courrier.

Etape 3 : Envoi d'un courrier au responsable légal

Un numéro de télésager sera envoyé par voie postale à l'adresse du responsable légal. Ce sera à la personne réceptionnant le courrier (réputée être le responsable légal) de le communiquer à la personne effectuant l'inscription (l'utilisateur).

Ce numéro sera utile et nécessaire pour la seconde connexion et bénéficier des services de Vitiplantation ou Vitirestructuration.

Montreuil, le 11/05/2015

Objet : confirmation d'inscription sur le portail des e-services de FranceAgriMer

Madame, Monsieur,

Le 11/05/2015, à 16h27, FranceAgriMer a enregistré votre inscription en tant qu'utilisateur du portail des e-services (téléprocédures) de FranceAgriMer, vous donnant la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne.

Cette inscription a été demandée en votre nom par M. [REDACTED]

Elle vous permet d'accéder au e-service : Vins sans IG cépages/millésime

L'identification de votre compte d'administration initial d'utilisateur est composée :

- d'un identifiant : te [REDACTED]
- d'un mot de passe (personnel à Mr [REDACTED])

Lors du premier accès au portail de FranceAgriMer, (<http://portailweb-rec.franceagrimer.fr/portail/>), Mr [REDACTED] doit utiliser un numéro de télésager que nous vous prions de lui communiquer.

Le numéro de Télésager est : [REDACTED]

Ce compte d'administration initial donnera la possibilité à Mr [REDACTED] de créer des comptes associés afin de permettre à vos collaborateurs d'utiliser les e-services proposés par FranceAgriMer.

Il vous appartient de gérer au sein de votre structure le compte d'administration ainsi que les comptes associés.

Vos collaborateurs sont responsables de la confidentialité des données d'identification de leur compte et de l'utilisation des e-services dans les conditions prévues par les conditions générales d'utilisation du portail, qui ont été acceptées.

Les dispositions réglementaires européennes et nationales en vigueur applicables aux dispositifs gérés par FranceAgriMer s'appliquent également aux personnes physiques ou morales qui utilisent l'un des e-services présents sur le portail de FranceAgriMer. Vous devez ainsi notamment vous assurer que vos collaborateurs disposent effectivement de la capacité d'engager juridiquement votre entreprise dans le cadre des dispositifs gérés par les e-services auxquels vous êtes inscrits.

En cas d'erreur lors de l'inscription ou de l'utilisation d'un e-service du portail, nous vous prions d'en informer sans délai FranceAgriMer, soit en vous rendant sur la page *Contacts* du portail, soit à l'adresse suivante :

FranceAgriMer
Gestion e-service Vitiplantation
12, rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002, 93555 Montreuil-sous-Bois cedex.

Pour toute question relative à l'utilisation du portail, vous pouvez vous rendre sur la page *Contacts* du Portail, qui vous précisera les coordonnées des personnes à contacter.

Nous vous souhaitons une bonne navigation sur le portail des e-services de FranceAgriMer et vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Éric Allain
Directeur général de FranceAgriMer

4ème phase : Finalisation de l'inscription

Etape 1 : Aller sur le portail

Dès réception du courrier, aller sur l'accueil du portail
 Cette fois-ci, cliquer sur « **Me connecter** »



Bienvenue sur le portail *e-services*

Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :

- aux téléservices gérés par l'établissement : l'ouverture d'un compte permet de connaître l'actualité des téléservices dont vous êtes bénéficiaire et de gérer vos dossiers de façon dématérialisée. [En savoir plus](#)
- aux données économiques traitées par les programmes Visio, qui fournissent aux opérateurs des filières des informations économiques en temps réel. [En savoir plus](#)

Déjà inscrit ?

Si vous êtes déjà inscrit, cliquez sur le bouton « **Me connecter** » pour accéder à votre espace personnel.

Première visite ?

Vous venez pour la première fois sur le portail ? Cliquez sur le bouton « M'inscrire » pour créer votre espace personnel.

[M'inscrire](#)

[Tutoriel](#)

Actualités

Etape 2 : Se connecter et renseigner le N°Télésager

Renseigner votre identifiant et votre mot de passe.

L'identifiant est présent dans le mail de confirmation de l'inscription et le mot de passe est personnel et confidentiel à la personne ayant effectué l'inscription. Il a été choisi et fourni lors de l'étape 2 de la 1^{ère} phase d'inscription.

Bienvenue sur le portail e-services

Connexion

Identifiant

Mot de passe

Me connecter

[>> Mot de passe oublié ?](#) [>> Identifiant oublié ?](#)

Sécurité d'accès

Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

Paramétrages des navigateurs

Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

Renseignez votre identifiant et votre mot de passe dans les champs prévus à cet effet.
L'écran ci-dessous s'affichera.



Saisie du numéro de télésager

* Votre numéro de télésager

Me connecter

Il permet de saisir le numéro de télésager qui a été transmis par voie postale. Il est à usage unique et ne sera plus demandé par la suite.

Puis cliquer sur « Me connecter »

Etape 3 : Accès au téléservice

L'écran suivant s'affichera. Il correspond aussi à l'écran d'accueil des connexions suivantes après identification.



Cliquer sur la boîte Vins sans IG avec cépages / millésime et accéder au téléservice.

Cette application est identique à celle que vous utilisiez auparavant. Les démarches de demande d'agrément, de certification et de déclaration de commercialisation demeurent également inchangées.

Si vous avez oublié votre mot de passe

Cliquer sur « Mot de passe oublié ? » dans l'écran de connexion.

Vous serez redirigé vers l'écran ci-dessous afin de renseigner votre identifiant et la question/réponse secrète définie lors de l'inscription.

Cliquer ensuite sur valider.



FranceAgriMer e-services

Accueil > Vous avez oublié votre mot de passe

Vous avez oublié votre mot de passe

Veuillez renseigner les informations

* Votre identifiant de connexion

* Votre question secrète

* Votre réponse

* Recopiez les caractères du captcha  [Changer l'image](#)
Vous êtes mal-voyant ?

Valider Annuler

Un e-mail (à l'adresse renseignée lors de l'inscription) sera envoyé avec un nouveau mot de passe qui vous permettra de vous connecter.

Si votre identifiant a été perdu

Cliquer sur « Identifiant oublié ? » dans l'écran de connexion.

L'écran ci-dessous s'affichera.

Renseigner les informations et cliquer sur valider.



The screenshot shows the 'FranceAgriMer e-services' interface for recovering a lost identifier. The page title is 'Vous avez oublié votre identifiant et votre mot de passe'. Below the title, it asks the user to provide information. The form includes the following fields:

- * Votre question secrète: (dropdown menu)
- * Votre réponse (text input)
- * Adresse électronique (text input)
- * Nom (text input)
- * Prénom (text input)
- * Numéro de télésager (text input)
- * Recopiez les caractères du captcha (text input next to a captcha image showing the word 'проyp')

At the bottom left, there are two buttons: 'Valider' (circled in red) and 'Annuler'. At the bottom right, there is a link: 'Changer l'image Vous êtes mal-voyant ?'.

Vous recevrez ensuite un e-mail rappelant votre identifiant.